

REVUE MENSUELLE

Ce pli peut être ouvert pour contrôle postal

DESTINATAIRE



Union
Belge des
Amateurs-émetteurs



Membre de l'IARU

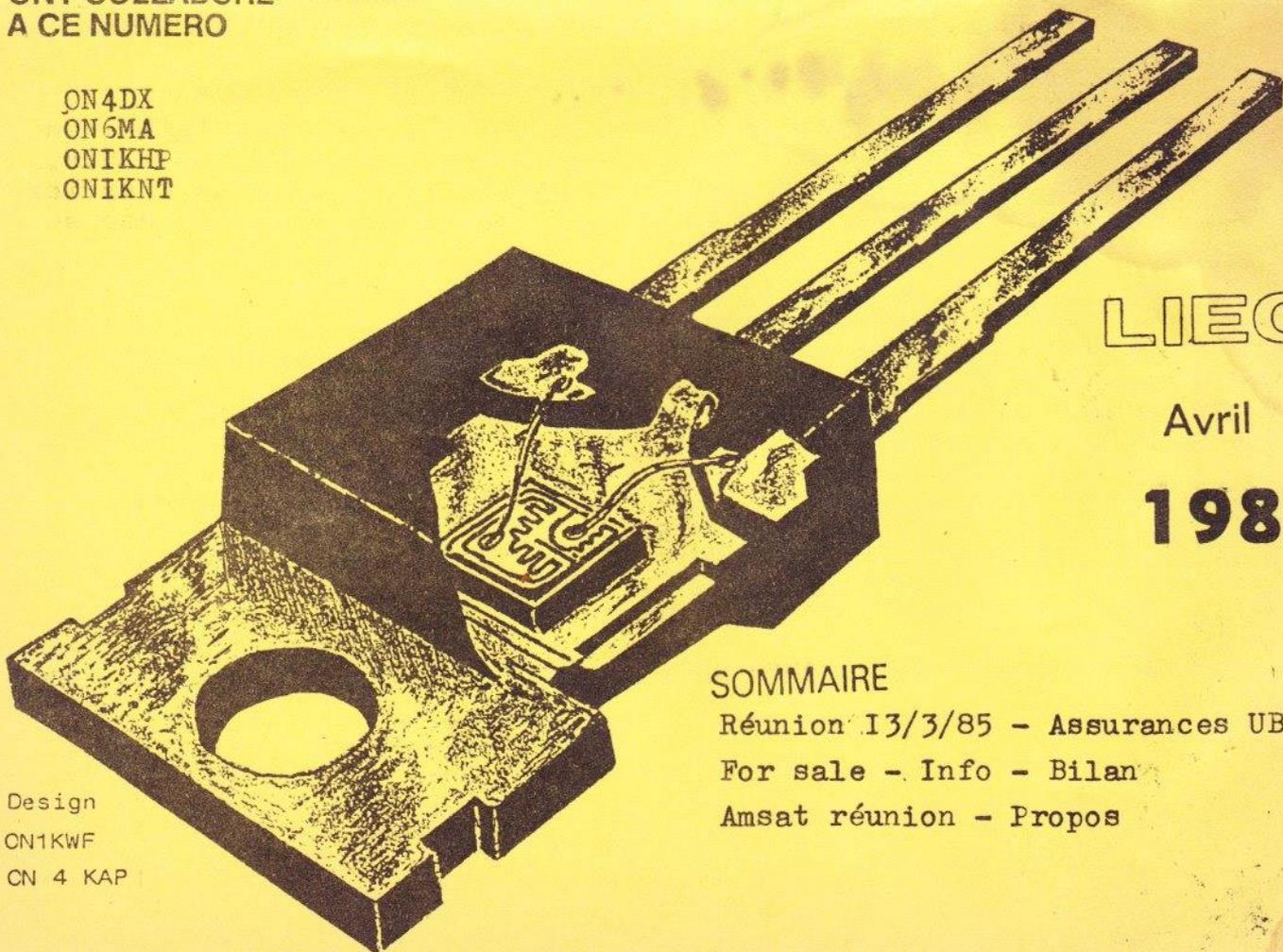
M. MATHIEU MARC
ONL02195
RUE DE L'ATHENE, 48
4634 SOUMAGNE

Editeur responsable: PIETRZYK José (ON1KWF) quai du Batty, 38-4180 Hamoir-sur-Ourthe

Q N5 VL

ONT COLLABORE
A CE NUMERO

ON4DX
ON6MA
ON1KHP
ON1KNT



LIEGE

Avril

1985

SOMMAIRE

Réunion 13/3/85 - Assurances UBA

For sale - Info - Bilan

Amsat réunion - Propos

Design
ON1KWF
CN 4 KAP

REUNION MENSUELLE DU 13 MARS 1985.

Ouverture de la séance: 19h30

Présents: ONL419,615,1081,2652,3330,3462,3689,3747,4408,4530,5056,6442,
ONL6776,7333

ON1JU + YL,KAQ,KEI,KNE,KNT,KOV,KSV,KSZ,KYO,KYU,KWF,KZH

ON4AHJ,AF,CE,CS,CY,CA,DX,GE,HE,KAL,KAP,KHN,KU + XYL,OF,NL,TI,
ON4NI,BH,VL

ON5DG,LJ,QD,RU,RY

ON6BJ,GS,LG,MA,QP,KP,TJ,XV

ON7BU,EM,FA,HS,TP,TS + QRP,ZC,ZM.

Excusés: ON5CJ,ON6AM,ON6RD,ON7MC.

ON6TJ ouvre la séance en demandant quelques instants de recueillement à la suite du décès de Monsieur Victor Jamar ON4KV.

1-.Election administrative du mois d'avril:

La réunion du 10 avril prochain sera réservée principalement aux élections du C.M. et de trois Administrateurs.

ONT le droit de vote: tout membre effectif ou adhérent, agé de 16 ans au moins, en règle de cotisation pour l'année sociale en cours, s'il fait partie officiellement de la section U.B.A. depuis au moins trois mois. Exception faite pour les sections créées après le premier mai de l'année précédente.

Les membres U.B.A. de nationalité étrangère ne résident pas en Belgique n'ont pas le droit de vote.

VOTE par PROCURATION: Les membres disposant d'une procuration signée par un autre membre de la section reçoivent un deuxième bulletin en échange de cette procuration.

Chaque membre ne peut faire usage que d'une seule procuration.

ON6TJ attire alors l'attention que conformément à la réglementation en usage la distribution des bulletins de vote se fera aux membres U.B.A. de la section de Liège figurant sur la dernière liste reçue des services informatiques ou qui présenteront leur carte de membre pour l'année en cours.

2-.Visite de l'émetteur du Bol d'air:

Cette visite est programmée pour le 23 mars à 10h00 (heure locale).

Le rendez-vous est fixé à l'entrée pour 9h45 au plus tard.

Votre participation aux frais peut m'être réglée soit à la fin de la réunion soit à l'entrée lors de la visite.

3-.Contests:

A.UBA activity week: du lundi 25 mars au dimanche 31 mars

bandes HF 3,5 et 7 MHz.

tous les jours de la semaine de 10h00 à 11h30 et

de 20h30 à 22h00 locale

Le règlement complet se trouve dans le CQ.QSO du mois de février 1985
page 37.

B. Concours du printemps 85 organisé par les amis de l'U.B.A.

3 catégories: 80,40 m en phone
80,40 m en CW
VHF phone et CW ensemble

Période du concours:

HF 80/40 dimanche 24 mars 1985 entre 08h00 et 12 (heures locales)
Pour les autres catégories un rappel sera effectué brièvement lors de la réunion du mois d'avril.

Le règlement de ce concours se trouve dans le CQ.QSO du mois de février 1985 page 39.

Pour rappel il y a un classement pour les sections.

Aussi puis-je demander aux ONL et ON de participer nombreux et s.v.p de rentrer leur log. (même si peu de contacts ont été établis).

4-.Field-day 1985 partie HF:

Le field-day national 1985 aura lieu du samedi 01 juin 15h00 GMT au dimanche 02 juin 15h00 GMT.

La catégorie choisie sera restricted 80/40 avec un long fil. Les candidats ONLs et ONs désireux de participer à cette partie de campagne sont cordialement invités.

Une réunion préparatoire sera organisée au local de section à St Laurent le samedi 06 avril 1985 à 15 h (locales)

5-.Field-day 1985 partie VHF:

Henri de ON7HS signale une réunion préparatoire similaire qui se tiendra chez lui le 13 avril prochain.

6-.Résumé de la réunion administrative:

Le secrétaire donne alors lecture des divers points de la troisième séance administrative du vendredi 08 mars dernier. (voir la synthèse annexée)

7-.La parole aux présents:

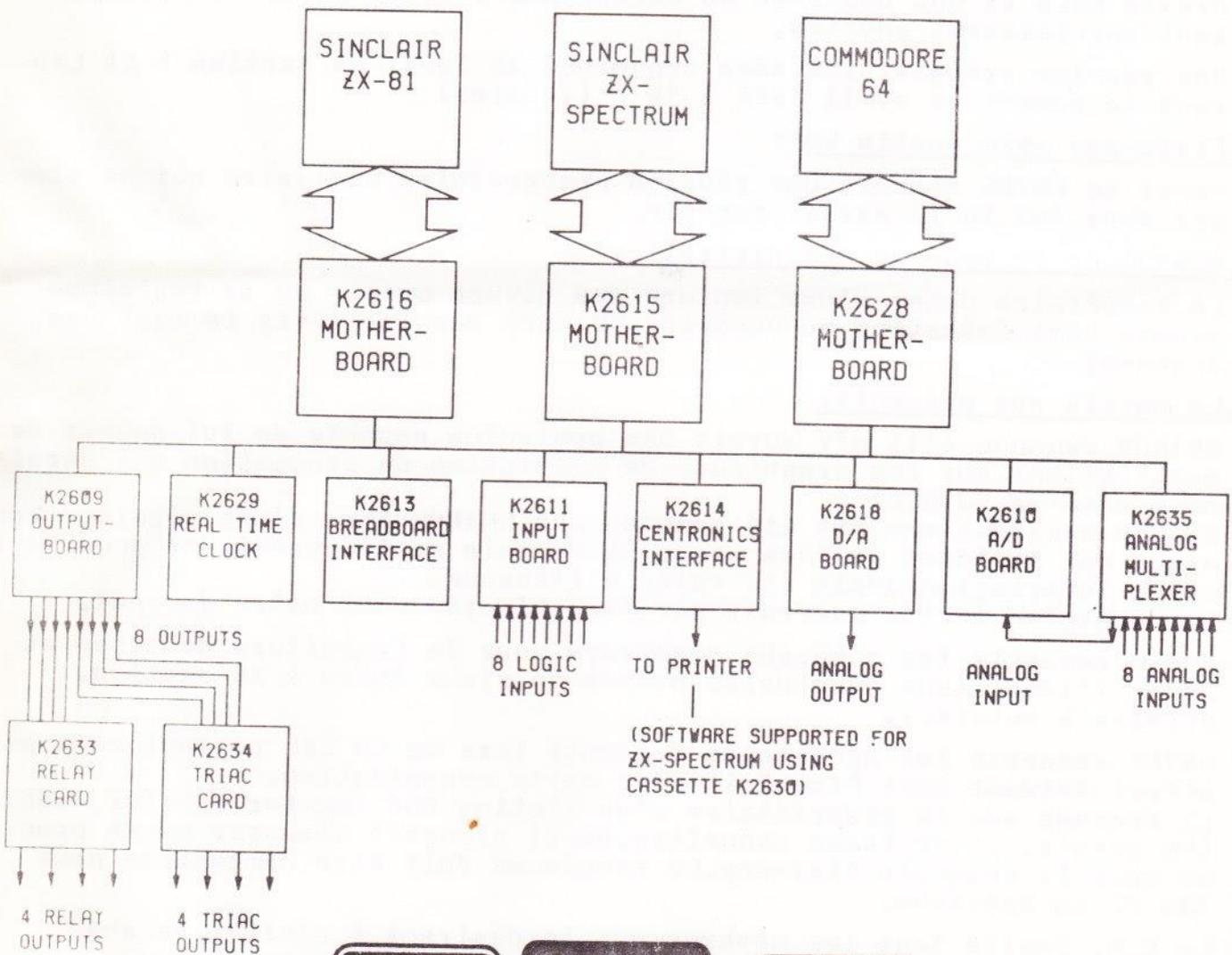
- * ON1KOV demande s'il n'y aurait pas quelqu'un capable de lui donner des explications sur les graphiques de prédiction de propagation qui paraissent dans le CQ.QSO.
NB. Ces explications ont été données par ON4AHJ lors d'une réunion technique qui se tient le 3ème mercredi du mois à St Laurent. Une annonce de cette information avait été faite à l'époque.
Une synthèse écrite pourrait paraître bientôt dans notre journal.
- * ON4KU remercie les généreux donateurs pour la fourniture de tubes et lance l'idée d'une éventuelle banque de vieux tubes à la section.
Affaire à suivre...
- * ON7HS remercie les opérateurs présents lors du CQ DVL contest mais un effort évident doit être fait pour cette organisation.
Il demande que le propriétaire d'un listing QRA locator dernier modèle (km points...) se fasse connaître. Henri aimerait disposer de ce programme pour le prochain field-day. Ce programme doit être compatible pour TRS 80 ou Spectrum.
- * Le C.M. invite tous les membres qui le désirent à visiter le shack ON5VL où des améliorations progressives sont en réalisation.
Il en profite pour remercier l'équipe qui a effectué les travaux malgré les pauvres conditions de WX de ces derniers mois.

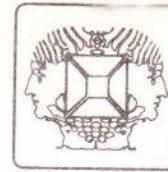
Prochaine réunion le mercredi 10 avril.

THE VELLEMAN INTERFACE SYSTEM GIVES A NEW DIMENSION TO PERSONAL COMPUTING

STOP! PLAYING WITH YOUR COMPUTER
START! IT WORKING FOR YOU

THE VELLEMAN INTERFACE KITS.





velleman nv

LES PRIX MENTIONNES DANS CETTE LISTE SONT VALABLES
JUSQU'AU 30.6.85!!!

Les ensembles comportant la lettre M dan leur
dénomination sont des kits MONTES.

		BF	t				
K 607	2W LF amplifier kit	353	320	K 2602	4 Channel Running Light with Modulator	1565	1385
K 610	VU-LED Mono (UAA 180) kit	861	595	K 2604	Kojak Sirene	490	445
K 611	7W LF amplifier kit	398	365	K 2606	Led Audio Power meter	854	765
K 612	Dimmer kit 1000 W	383	360	K 2607	Thermometer Adaptor	638	575
K 613	Dimmer kit 1000 W Noise Surpressed	688	590	K 2609	OC Ouput Interface for Homecomputer	1184	1075
K 1682	Micro Processor Universal timerkit	3825	3270	K 2610	A/D Converter Interface for Homecomputer	1729	1675
K 1771	FM Oscillator kit	398	365	K 2611	Optocoupler input board for Homecomputer	1276	1150
K 1798	Stereo VU-LED KIT	1282	1120	K 2613	Breadboard interface for Homecomputers	1502	1445
K 1803	Pre-Amplifier Universal	279	250	K 2614	Zx81-Spectrum Centronics interface	1881	1715
K 1804	60 watt LF Amplifier Kit	1293	1150	K 2615	Spectrum interface Motherboard	1609	1475
K 1823	1 A Power Supply Kit with LM 317	481	470	K 2616	ZX-81 interface Motherboard	1665	1525
K 1861	Power Supply Kit for 60 Watt Stereo	1299	1120	K 2618	D/A Converter interface for Homecomputer	1378	1450
K 1874	Running Light Kit	1193	1075	K 2620	Giant VU Meter	1756	1690
K 2032	Low Cost Digital Panelmeter Kit	1193	1075	K 2622	AM/FM Antenna amplifier	480	470
K 2532	Adaptor Socket for TMS 2532 to K 2578	1804	1675	K 2623	Labo Power Supply 0-24V/3A	1874	1765
K 2543	Electronic Transistor Ignition Kit	724	690	TR 2623	Tor TR 2x16V/2x7.5V 130VA for K2623	1719	1670
K 2545	Universal Crystal 50 Hz Timebase	92	865	K 2625	Digital Tachometer	1541	1435
K 2547	4-Channel Infra-red Transmitter	1267	1150	K 2626	2764/128 Adaptor Kit K 2578	1832	1710
K 2548	4-Channel Infra-red Receiver	1748	1675	K 2528	Interface Motherboard for Commodore-64	2470	2175
K 2549	Infra-red Detector Transmitter (Alarm)	918	875	K 2629	Real Time Clock Interface for Home Comp.	2052	1875
K 2550	Infra-red Detector Receiver (Alarm)	1036	945	K 2630	Support Cassette for INTF syst. Spectrum	286	275
K 2551	Infra-red Alarm Center	1241	1150	K 2633	QUAD Relay/Switch Card	792	675
K 2553	Stereo Decoder with 19 KC filter	844	875	K 2634	QUAD Triac Switch Card.	282	225
K 2554	FM Tuner Kit	1738	1675	K 2635	8 to 1 Analog Multiplexer Interface	1580	1215
K 2557	Digital Precision Thermometer	1825	1645	M 2609	OC Output interface for Home Computer	1442	1315
K 2565	Automatic Tape/Slide Synchronizer	642	595	M 2610	A/D Converter interface for Home Computer	1858	1750
K 2567	20 cm Led Display "Common Anode"	1399	1270	M 2611	Opto input interface for Home Computer	1884	1715
K 2568	20 cm Led Display "Common Kathode"	1597	1480	M 2614	Zx81-Spectrum Centronics interface	2436	1925
K 2569	3-Tone Chime	566	550	M 2615	Spectrum interface Motherboard	2984	2695
K 2570	5 to 14V DC/1A Regulated Power Supply	466	450	M 2616	Zx81 interface Motherboard	3024	2750
K 2572	Double Pre-amp with gain adjust	453	415	M 2618	D/A Converter interface for Home Computer	1724	1575
K 2573	Double RIAA Pre-amp (Compatible to K 2572)	468	445	M 2628	Commodore 64 interface Motherboard	3750	3350
K 2574	4 Digit UP/Down Counter with Comparator	3143	2795	M 2633	Relay Card Assembled	1065	975
K 2575	Up Doorbell with 26 Tunes and Auto scan	1341	1280	M 2634	QUAD Triac Switch Card Assembled	1475	995
K 2576	40 Watt Audio Power Amplifier	850	795	M 2635	8 to 1 Analog Multiplexer intf. Assembled	1831	1650
K 2577	Electric Drill speed controller	518	495	K 2578 M	Eprom Programmer Mounted	16600	14950
K 2578	Up Controlled Eprom Programmer	12600	12250	K 2583 M	UP Heating Controller (Mounted version)	5780	5135
K 2579	Universal Start/Stop Timer Kit	309	480	K 2586 M	Serial interface Controller (Mounted)	9944	8950
K 2580	Power Switch/Dimmer Kit	883	640	M 2629S	Real Time clock interface for Spectrum	2786	2475
K 2581	DC Controlled Stereo Tone Control	977	895	M 2629U	Real Time clock interface for Home Computer	2736	2475
K 2582	Stereo Audio Input Selector	727	725	KT 050	Toroidal Transformer Kit 50 VA	858	890
K 2583	UP Based Heating Controller	4369	3935	KT 120	Toroidal Transformer Kit 120 VA	1524	1060
K 2584	Digital Precision Timer	3568	3475	KT 225	Toroidal Transformer Kit 225 VA	1434	1345
K 2585	Code Lock (40x6 Digits numbers)	3370	3150	KT 500	Toroidal Transformer Kit 500 VA	2617	2410
K 2586	Serial Interface/Controller	8640	7990	KT 1000	Toroidal Transformer Kit 1000 VA	3328	3295
K 2587	240W Audio Power AMP (Power Supply incl)	9568	8875	KB 12S	Membrane Keyboard 12 KEYS + Symbols	490	
K 2588	3 Channel Sound Light with Preamplifier	1471	1375	KB 16S	Membrane Keyboard 16 KEYS + Symbols	490	
K 2590	Light Computer (New version)	1841	1675	KB 12	Membrane Keyboard 12 KEYS No Symbols	490	
K 2591	Programmable Controller Module	3933	3675	KB 16	Membrane Keyboard 16 KEYS No Symbols	490	
K 2592	20 Watt Amplifier (New version)	703	650				
K 2594	Zero Cross Programmable Timer	777	715				
K 2595	Precision Timer Module	2168	2875				
K 2598	Car Booster 15-30 Watt	890	845				
K 2599	WindScreenwiper Robot	562	520				
K 2560	Dimmer 2A	418	390				
K 2601	Stroboscope	729	675				

Cette liste remplace toutes les précédents

Tous les prix T.V.A. inclus.

COTUBEX

S.P.R.L.
P.V.B.A.

RADIO - T.V. - ELECTRONIC PARTS

Rue de Cureghem 43
1000 BRUXELLES

☎ 02/513.76.40 (5l) · telex 63.278

04/04/85

Dommmages corporels.

Ces frais peuvent être couverts par trois assurances:

1. Assurance d'accidents du travail

L'article 1er de la loi sur les accidents du travail stipule que cette loi s'applique à toutes les personnes qui, que ce soit en tant qu'employeur, employé ou assimilé, tombent entièrement ou en partie sous le coup.

- a) de la loi du 27 juin 1969 concernant la révision de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 réglant la sécurité sociale des travailleurs;
- b) de l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 réglant la sécurité sociale des mineurs et assimilés;
- c) de l'arrêté-loi du 7 février 1945 réglant la sécurité sociale des marins de la marine marchande.

Selon cet article le domaine d'application de la loi coïncide avec le domaine d'application des lois régissant la sécurité sociale. Qui tombe sous le coup de la loi relative à la sécurité sociale ? En grandes lignes on peut dire qu'il faut pour cela un contrat de louage de travail, un contrat d'emploi comme ouvrier, ou domestique. Il s'agit donc des rapports employeur/employé.

Dans le cas de radio-amateurs qui font appel à d'autres radio-amateurs on ne peut normalement pas parler de relation employeur/employé ni de louage de travail.

Il est cependant possible de souscrire une telle assurance auprès d'une compagnie qui vous assurera donc comme si vous étiez soumis à la loi. A renseigner : nom(s) des personnes " employées", salaire fictif, genre de travail, période et date, lieu de travail. .

2. Assurance personnelle.

C'est une assurance que chaque personne peut conclure pour elle-même. Il peut s'agir d'une police pour 24 heures sur base d'activités professionnelles ou seulement pour la vie privée (ne doit souvent être souscrite que si on a des activités professionnelles tombant sous le coup de la loi sur les accidents du travail - voir ci-dessus. Il est recommandé de vérifier si la police souscrite couvre également l'escalade de toitures et de mâts d'antennes si on veut effectuer de tels travaux chez soi ou chez d'autres amateurs.

3. Responsabilité d'un tiers.

Suite à certains actes d'un tiers, on peut invoquer sa responsabilité pour les dégâts qu'il a causés.

Les articles 1382 et suivants stipulent ceci, non seulement pour les fautes qu'on commet soi-même mais également celles commises par ceux dont on a la garde ou par des biens meubles.

En tout état de cause la victime devra fournir

- la preuve de la faute commise par le responsable ou par ceux dont il a la garde.
- des renseignements concernant l'étendue des dommages subis.
- le lien causal entre la faute et les dommages.

Dégâts matériels.

Ces dégâts peuvent être couverts de deux façons:

1. Assurance pour les dommages propres.

On distingue principalement l'assurance incendie normale (couvrant souvent également la tempête) et l'assurance tous risques.

Le matériel (tables, chaises, armoires, meubles...) devrait être assuré contre l'incendie et les risques de tempête.

Le matériel électronique doit de préférence être couvert par une police "tous risques" couvrant entre autres la chute, les dommages électriques....

2. Responsabilité d'un tiers ou d'un locataire.

- Pour ce qui concerne les dommages causés par un tiers, nous référons au point 3 des dommages corporels.

- L'article 1732 du Code Civil prévoit que le locataire ou (utilisateur) est responsable des dommages, pertes, survenus pendant son séjour sauf s'il fournit la preuve qu'ils ne sont pas imputables à une faute de sa part (par ex. force majeure, tempête, foudre ...)
L'article 1743 stipule que si plusieurs locataires partagent un même immeuble, ils sont solidairement responsables en cas d'incendie à moins qu'ils prouvent que l'incendie a débuté chez un autre locataire ou que l'incendie n'a pas débuté chez eux.

Conclusion

- Les membres sont assurés pour les dommages occasionnés à des TIERS à titre supplétif (l'assurance n'intervient que si l'assurance familiale personnelle fait défaut pour couvrir l'exercice d'un hobby).
- Les membres peuvent assurer leur propre matériel radio soit par leur police incendie soit encore par une police "tous risques" pour une couverture complète.

- L'U.B.A. et ses sections sont assurées pour les dommages provoqués par sa faute ou par une faute commise par les membres lors de manifestations, visites en groupes...
- Chaque section qui en fait la demande est englobée par la police -mère de l'U.B.A. non seulement pour les dommages à des tiers mais également pour les dégâts (à concurrence de 100.000 F) au bâtiment (principalement le toit) loué ou utilisé pour le shack et les antennes.
- Moyennant la production de la police et l'accord du trésorier, le budget central pourvoit au remboursement de l'assurance couvrant la responsabilité des locataires ou utilisateurs d'un local et/ou d'un shack de la section. Cette intervention est cependant limitée à 1.500 F (index 01.07.84).
- Assurances des locaux appartenant aux sections ou à des A.S.B.L. locales; matériel en "tous risques"; restent à charge des A.S.B.L. ou caisses de section.
- Relais: Ceux-ci peuvent sur demande être repris dans la police principale de l'U.B.A. tant pour l'assurance en responsabilité civile envers des tiers que pour les dégâts au bâtiment. Cette extension est prise en charge par le budget de l'U.B.A. L'U.B.A. peut également prendre en charge la prime de la police "incendie-responsabilité des locataires ou utilisateurs. Les assurances "Risques propres" et "Tous risques" restent à charge de l'A.S.B.L., de l'association de fait ou de la section gérant le relais.

=====

ON I KZS vend : TONO 7000 E QSJ 29000 Frs

TS 520 QSJ 20000 Frs

TEL:04I / 37 04 85

=====

Lors de la prochaine réunion (mai), nous aurons le plaisir d'entendre l'ami Hubert (ON5RU) qui nous proposera une causerie sur les antennes quad.

- Soit :
- 1) Théorie de la quad.
 - 2) Comparaison avec la beam.
 - 3) Etude des conducteurs lors de sa construction.
 - 4) Effet péliculaire.
 - 5) Calcul des pertes dans la quad.
 - 6) Comparaison des différents conducteurs à l'utilisation.

Comme toujours les absents auront encore tort.

08/04/85

BILAN
=====

Date	Ext n°	Désignation	Recettes	Dépenses
13/06/84	60	Reçu de ON6AC l'extrait de compte n°60 solde de 8.046 F BBL n°340-0307582-33 Herstal le 13 juin 1984.	8.046	
20/06/84	61	Cotisation ON5VL Michiels Ch rue Verte n°307 Herstal	200 8.246	
26/06/84	62	Virement risques pylone Trooz Van Herpe 310-1341630 -12		2.178
26/06/84	62	Virement assur incendie Ste Laurent A.G. Bd D'Avroy 38 Liege 000-0001425-67.	3.316	2.752
24/09/84	63	Cotisation ON5VL ONL1541 + ON7MO	400 3.716	
25/09/84	64	Cotisation cours ONL 2.400 Livres cours ONL 13.500 Cotisation ON5VL 1.400 <u>17.300</u> Report de 300 Fr (caisse)	17.000 20.716	
08/10/84	65	Carte E.C. a disposition	20.436	280
15/10/84	66	Cotisation ON5VL ONL 3540	200 20.636	5.210
15/10/84	67	RX-DECA vendu a ONL 501	6.000 26.636	
17/10/84	68	Cotisation ONL 2X200 400 Cotisation ONL 1X200 200 Cours E & R 2X1500 3000 Cotisation ON5VL 200 Plaquettes ON4KU 1300 Vente cartes QSL 1000 Caisse 2400 <u>8500</u>	8.500	5.210
			35.136	

Date	Ext n°	Désignation	Recettes	Dépenses
22/10/84	69	Cours R & E 3X1500 Cours R & E 1/2/1500 Inscriptions ONL 3X200 Cotisation ON5VL 4X200	4500 700 600 800 <hr/> 6600	
			6.600	
			40.006	
29/10/84	70	Cotisation ON5VL ON1KZU	200	
			40.206	
07/11/84	71	Vendu TX 510 a ON6IY	15.000	
			55.206	
13/11/84	72	Cours R & E Cable 4 X 0,75 ON6AC	1500 -975 <hr/> 525	
			525	
			55.931	
23/11/84	73	Cours R & E Inscription ONL	1500 200 <hr/> 1700	
			1.700	
			57.631	
26/11/84	74	Virement ant déca ON5FO		9.500
			48.131	
30/11/84	75	Cotisation ON5VL ONL 1766	200	
			48.331	
		Recette boisson St Laurent	1.000	
			49.331	
05/12/84	76	Cotisation UBA Lge ON6TJ	300	
			49.631	
05/12/84	76	Assu incendie Trooz Assu ON5CJ Chénée Location local St Laurent 85		1.037 3.844 12.000
			32.750	
12/12/84	77	Exp: cartes QSL ON1KNT Marc Domen D.V.L. ON7HS		491 397
			31.862	
13/12/84	78	Quote-part cotisation 84 U.B.A. section Liege Exp: ON5VL timbres nov+dés	27.390	1.310
			57.942	
14/12/84	79	Assu incendie wagon police n°496.5346		1.080

Date	Ext N°	Désignation	Recettes	Dépenses
			56.862	34.869
19/12/84	80	Compte 734 remboursement des assurances	5.967	
			62.829	
21/12/84	81	Cotisation UBA Lge ONL0594	200	
			63.029	
31/12/84	01	Cotisation UBA Lge ONL 501	250	
02/01/85	02	Cotisation UBA Lge ON5TE	400	
04/01/85	03	Cotisation UBA Lge ONL 6878	500	
07/01/85	04	Cotisation UBA Lge ONL 5637	240	
08/01/85	05	Cotisation UBA Lge ONL 6776	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 0410	240	
		Cotisation UBA Lge ON4CA	250	
		Cotisation UBA Lge ON7BU	250	
		Cotisation UBA Lge ON4CE	300	
			65.699	
09/01/85	06	Cotisation UBA Lge ON4VL	250	
		Frais B.B.L.		165
			65.784	
10/01/85	07	Cotisation UBA Lge ON1KCD	300	
			66.084	
11/01/85	8/1	Cotisation UBA Lge ONL 5056	100	
		Cotisation UBA Lge ON6LG	240	
		Cotisation UBA Lge ON4FQ	250	
		Cotisation UBA Lge ONL 515	250	
		Cotisation UBA Lge ON1KZE	500	
			67.424	
11/01/85	8/2	Cotisation UBA Lge ON4HE	500	
			67.924	
14/01/85	9/1	Cotisation UBA Lge ONL 4694	100	
		Cotisation UBA Lge ON5ZC	240	
		Cotisation UBA Lge Sulon M.J	240	
		Cotisation UBA Lge ON4TY	250	
		Cotisation UBA Lge ON4NI	250	
			69.004	
14/01/85	9/2	Cotisation UBA Lge ON5CJ	500	
			69.504	
15/01/85	10/1	Cotisation UBA Lge ON7ZC	240	
		Cotisation UBA Lge ON7FN	240	
		Cotisation UBA Lge ON6CA	250	
		Cotisation UBA Lge ON4CH	250	
		Cotisation UBA Lge ON4KAL	250	
	10/2	Cotisation UBA Lge ON1KER	300	
		Cotisation UBA Lge ON1KCE	400	
		Cotisation UBA Lge ON1KTI	500	
			71.934	
16/01/85	11/1	Cotisation UBA Lge Rinallo G	100	
		Cotisation UBA Lge ON4KAP	240	
		Cotisation UBA Lge ON4CY	240	
		Cotisation UBA Lge ON5JN	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 6178	250	
			73.004	35.034

11/04/85

Date	Ext n°	Désignation	Recettes	Dépenses
			73.004	35.034
16/01/85	11/2	Cotisation UBA Lge ON5CM	250	
		Cotisation UBA Lge ON6MA	300	
		Cotisation UBA Lge ON4GE	300	
		Cotisation UBA Lge ON1KLP	500	
			74.354	
17/01/85	12	Cotisation UBA Lge ONL 6700	300	
		Cotisation UBA Lge ONL 3203	300	
		Cotisation UBA Lge ONL 2195 ?	900	
			75.854	
18/01/85	13	Cotisation UBA Lge ON5RU	240	
		Cotisation UBA Lge ON7MO	250	
		Cotisation UBA Lge ON5FO	300	
		Cotisation UBA Lge ON4NL	300	
		Cotisation UBA Lge ON1KFL	300	
			77.244	
22/01/85	14	Cotisation UBA Lge ONL 5041	200	
		Cotisation UBA Lge ONL 3462	250	
			77.694	
23/01/85	15	Cotisation UBA Lge Cavallaro D	100	
		Cotisation UBA Lge ON4PM	250	
		Cotisation UBA Lge ON1KNE	300	
		Cotisation UBA Lge ON1YQ	300	
		Cotisation UBA Lge ONL 4903	300	
			78.944	
24/01/85	16	Cotisation UBA Lge ONL 7333	250	
		Cotisation UBA Lge ONL 6486	300	
			79.494	
25/01/85	17	Cotisation UBA Lge ONL 6191	240	
		Achat manipulateur électro		4000
			75.734	
29/01/85	18	Cotisation UBA Lge ON4KU	240	
		Cotisation UBA Lge ON5TH	250	
		Cotisation UBA Lge ON4BH	500	
		Cotisation UBA Lge ON1KNT	500	
		Cotisation UBA Lge ON4GA	300	
			77.524	
30/01/85	19	Cotisation UBA Lge ONL 2858	200	
		Cotisation UBA Lge ONL 3540	240	
		Cotisation UBA Lge ON7EM	250	
		Cours E & R + 1 insc	1.700	
		Virement U.B.A. Brux ONL 2195		900
			79.014	
31/01/85	20	Cotisation UBA Lge ONL 3648	200	
		Cotisation UBA Lge ON1KZD	250	
		Cotisation UBA Lge ON4TI	250	
			79.714	
01/02/85	21	Cotisation UBA Lge ON1KOV	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 2195	240	
		Cotisation UBA Lge ON5QD	250	
		Chèque 76 achat TX 9000 à ONIKOV		20.000
			60.444	
04/02/85	22	Cotisation UBA Lge ONL 4836	200	
		Cotisation UBA Lge ON5DG	500	
			61.144	
06/02/85	23	Cotisation UBA Lge ON7MC	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 5556	300	
			61.684	59.934

Date	Ext n°	Désignation	Recettes	Dépenses
07/02/85	24	Cotisation UBA Lge ON40F	61.684 500	59.934
08/02/85	25	Cotisation UBA Lge ON6AC Cours E & R + inscription	62.184 250 11.700	
11/02/85	26	Cotisation UBA Lge ON1KWE Cotisation UBA Lge ONL 3689 Cotisation UBA Lge ONL 5366	64.134 240 240 250	
12/02/85	27	Cotisation UBA Lge ON6QP	64.864 240	
13/02/85	28	Cotisation UBA Lge ON1KZS Cotisation UBA Lge ON7HS Cotisation UBA Lge ON6RD Cotisation UBA Lge ON1KSV Sortie caisse Virement a ONØLG (ON7HS)	65.104 250 250 240 40 120	150
14/02/85	29	Cotisation UBA Lge ONL 2652 Cotisation UBA Lge ONL 5206 Frais de déplacement ON5WH	66.004 240 250	4.860
18/02/85	30	Cotisation UBA Lge ON6GS Cotisation UBA Lge ON5RY	61.634 240 250	
19/02/85	31	Cotisation UBA Lge ONL 3854	62.124 240	
19/02/85	31	Frais administratif ON6TJ/CM	62.364	3.000
20/02/85	32	Cotisation UBA Lge ON4DX	59.364 300	
22/02/85	33	Abeille Paix réf 1221 95 Fr	59.694 95	
25/02/85	34	Location local St-Laurent(84)	59.759	12.000
01/03/85	35	Matériel pour montage antennes décamétrique & métrique		1.640
04/03/85	36	Timbres pour exp: journal ON5VL janvier & février		2.118
05/03/85	37	Cotisation UBA Lge ON1KWF Vente TX FT227R (ON6TJ)	44.001 350 5.000	
07/03/85	38	Cotisation UBA Lge ONL 5667 Vente générateur HF (ON6IY)	49.351 250 2.000	
08/03/85	39	Cotisation UBA Lge ONL 3855 Cotisation UBA Lge ONL 347	51.601 240 240	
11/03/85	40	Cotisation UBA Lge ONL 309 Cotisation UBA Lge ONL 1398 Cotisation UBA Lge ONL 3486 Cotisation UBA Lge ONL 6441 Cotisation UBA Lge ONL 3100 Cotisation UBA Lge ONL 6442 Cotisation UBA Lge ON6IY Cotisation UBA Lge ONL 4511	51.981 240 240 240 240 240 300 500 500	
			54.481	83.703

Date	Ext n°	Désignation	Recettes	Dépenses
			54.481	83.703
13/03/85	41	Cotisation UBA Lge ONL 3235	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 4634	240	
		Cotisation UBA Lge ON5UW	240	
		Cotisation UBA Lge ON4WN	300	
		Cotisation UBA Lge ON4RQ	500	
			56.001	
13/03/85	42	Cotisation UBA Lge ONL 3116	240	
		Cotisation UBA Lge ON7TP	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 3093	240	
		Cotisation ONØLG ONL 3116	260	
			56.981	
14/03/85	43	Cotisation UBA Lge ON1KUD	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 6128	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 1123	240	
		Cotisation UBA Lge ON4AF	300	
		Déclaration de créance du 11/03/85 comptes 623/040 637	1.200	
			59.201	
15/03/85	44	Cotisation UBA Lge ON7FA	240	
		Cotisation UBA Lge De LUCA Carméla sur les Thiers 339 4400 Herstal	240	
		Virement a ON6AM coffre pour antenne		1.497
			58.184	
18/03/85	45	Cotisation UBA Lge ON1KBZ	240	
		Cotisation UBA lge ONL 7100	250	
			58.674	
19/03/85	46	Cotisation UBA Lge ON1JU	240	
		Cotisation UBA Lge ON4LR	250	
			58.674	
20/02/85	47/1	Cotisation UBA Lge ON4AHJ	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 3096	240	
		Cotisation UBA Lge ON6IY	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 3615	240	
		Fonds ONØLG (ONL 3116)		260
			59.864	
20/03/85	47/2	Virement n°10 décès ON4KV		1.000
			58.864	
21/03/85	48	Cotisation UBA Lge ON6AM	240	
			59.104	
25/03/85	49	Cotisation UBA Lge ONL 3856	240	
		Cotisation UBA Lge ONL 3769	240	
		Cotisation UBA Lge ON4FP	250	
			59.834	
27/03/85	50	Cotisation UBA Lge ONL 2340	350	
			60.184	
29/03/85	51	Cotisation UBA Lge ONL 1081	240	
		Cotisation UBA Lge ON1KPS	300	
			60.724	86.459

A la date du 09/04/85 nous avons au compte BBL 340-0307582-33 la somme de 60.724 Frs de cette somme nous devons déduire la une dette de 36.000 Frs pour la location du local de St Laurent pour les années 1981-82-83.

Reste 60724 - 36000 = 24.724 Frs.

ON6MA

14/04/85

Présents: ON7 TP - ON7 HS - ON4 WN - ON1 KYM.

Excusés: ON1 KNT - ON4 KCD - ON4 TI.

Début de la séance à 20 h 30, par la communication de quelques nouvelles d'AMSAT-BELGIQUE:

- confirmation, par le coordinateur belge ON5 JM, de la responsabilité de ON1 KHP pour le secteur Est du pays;
- décision de l'envoi d'une lettre, demandant la séparation de la gestion d'AMSAT-BELGIQUE de celle de son homologue U.S.A.;
- mise à notre disposition par ON5 JM de matériel (rétroprojecteur) pour les séances, de schémas et de notes, conseils pratiques;
- remise en route du groupe OM-AMSAT néerlandophone et formation d'un réseau s'étendant à tout le pays.

Nouvelles d'AMSAT-U.S.A.:

- la revue "ORBIT" est maintenant remplacée par "SATELITE JOURNAL";
- OX3 FS, l'OM qui a contribué à sauver "in extremis" OSCAR 11, est mort à son QRL prof., la station S.R.International au Groenland;
- Informations sur OSCAR 12 et 13, ainsi que sur JAS 1, satellite de JAMSAT (Amsat au Japon) et sur JARL;
- coup d'oeil sur les dépenses de l'AMSAT (env. 250.000 \$ - 15 millions de nos petits francs par an).

La suite de la réunion fut consacrée à un bref exposé sur la polarisation des antennes, - linéaire ou circulaire - principes à considérer, avantages et inconvénients des systèmes, sur la propagation sur terre et dans l'espace.

Le débat du petit groupe, déjà bien expérimenté dans le domaine des antennes, a souvent changé d'orientation, mais a été intéressant pour tous.

La réunion s'est terminée fort tard. C'est un faux pli à ne pas aggraver!

La collecte, en fin de réunion, a rapporté plus que prévu, grâce au bénévole ON7 TP - Merci! - Espérons que ce soit un modeste début - 130 F - aux besoins de \$ 60.000, qui sont nécessaires. Après déduction des frais de copies distribuées, il reste 106 F en caisse.

La prochaine réunion est prévue pour le 24.04.85 à 20 h 30 au Snack "La Récréé". Le sujet traité portera sur les "pertes de signaux entre émetteurs et satellites".

ON1 KHP.

INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...

Votre section tient à votre disposition de nouvelles cartes QSL.
Celles-ci sont jaunes avec caractères rouges. Elles sont vendues par centaine
au prix de 50 F.

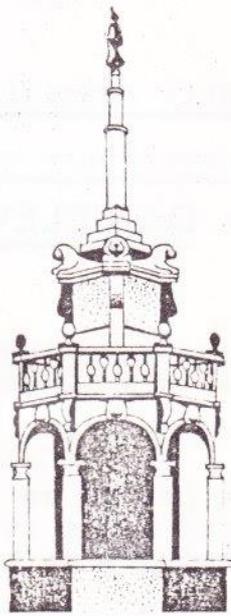
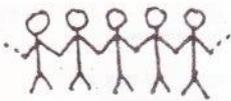
Disponibles auprès du QSL-Manager, ON1KNT
soit en réunion,
soit en mon domicile après rendez-vous

Patrick Otoul
Rue d'Ougrée, 28
4208 BONCELLES
041/ 37 24 06

soit par courrier,
BBL 340-0380119-14

Liège

If all men of
the world...



From:



**Union
Belge des
Amateurs-Emetteurs**

Section : LIEGE

INFO

A tous les amateurs d'antennes pour
ondes courtes.

Radio Canada International offre,
gratuitement, une petite brochure
bien faite, concernant la fabrica-
tion des antennes ondes courtes. Vous
n'avez qu'à en faire la demande à:

Radio Canada International
c.p. 6000
Montréal, Qué.
H3C 3A8

Extrait de CIRCUIT

Michel Beaumont VE2 GLY

16/04/85

5

ANS DE GARANTIE

vous offre la firme suédoise :

CUE DEE

Antenne : Décamétrique, 144, 432, pylône

Le tout en aluminium extrudé et anodisé.

Câble coaxial H100 (le vrai !!) + autre sur demande.

Connecteurs coaxiaux.

DEALER : DAN'ELECTRO : REYTER Daniel - ON6RD - (087/88 11 70)
2, route de Hombourg 4841 HENRI-CHAPELLE

Documentation technique GRATUITE sur demande (600 Ω /PTT)
(après 20 h. ou sur répondeur si absent).

Le WX n'était pas FB ce jour là au pied de la tour du bol d'air, mais une quarantaine d'OMS et XYLs s'étaient donnés rendez-vous pour une visite aux émetteurs de la RTBF situés sur une hauteur de la cité ardente.

10 h, la visite commença guidée par les techniciens de la station. Chacun des participant fut très intéressé par les différents émetteurs.

Un de ceux-ci n'étant pas en fonction, ils nous fût possible d'en observer les différentes parties tout en bénéficiant des informations techniques de notre guide.

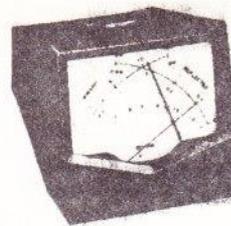
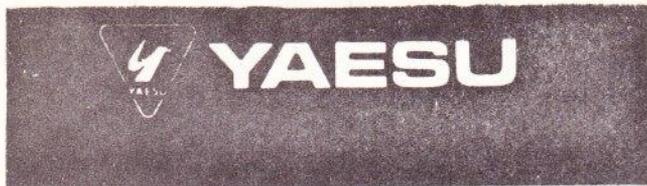
Sur des tables, étaient installés différents tubes usagés (intéressé Jean ?) ainsi que des morceaux de câbles coax et guide d'ondes que nous avons pu observer à loisir.

Après quoi, lors de la visite de la salle des relais hertziens, nous avons également observé la manoeuvre d'une des antennes parabolique.

Enfin, l'on se retrouva au pied du pylone où se termina dans la bonne humeur générale cette visite aux installations de la RTBF Liège.

Merci encore aux techniciens qui nous ont servi de guides en ce samedi 23 mars.

17/04/85



DAIWA



YAESU
The radio.



ALINCO
ELECTRONICS INC.



SERVAIS Marcel
rue Charles Hansez 31
4630 SOUMAGNE
041/77 17 99

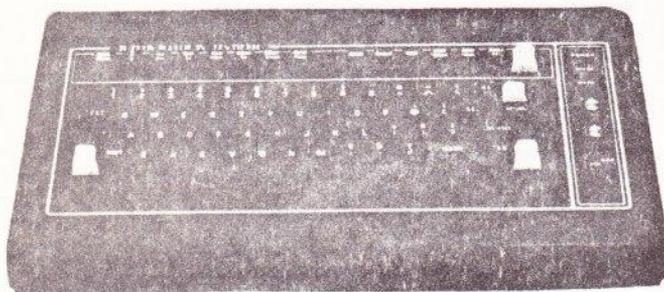
YOUR DEALER

Specialised in Radio Equipments

TET
ANTENNA
SYSTEMS

TONO 0

TRIO-KENWOOD CORPORATION



TRIO

EXPLICATION DES MOTS ET DES ABREVIATIONS

AFC

Contrôle de fréquence automatique. Un circuit qui maintient électroniquement la fréquence réglée. (Sur les anciens appareils, sans ce système, il arrive facilement qu'une station disparaisse ou qu'elle disparaisse et revienne alternativement).

Amplifier

Amplificateur supplémentaire remplaçant l'amplificateur de l'installation. Comparer avec « booster ».

Amplificateur d'antenne

Amplificateur spécial qui amplifie le signal d'antenne avant qu'il arrive au récepteur radio. Renforce également le bruit et les perturbations.

Élément « Bikake »

La membrane d'un haut-parleur est généralement conique. Cela n'a pas pour but de procurer le meilleur son. La raison en est qu'une membrane plane, qui est meilleure, pose de plus grandes exigences de solidité. L'élément dit « bikake » est une nouvelle conception qui permet d'utiliser une membrane plane de façon à ce que l'on puisse obtenir un son amélioré. L'élément « bikake » est toujours très cher mais le développement se poursuit rapidement.

VHF

Désignation de UKW dans les pays de langue anglaise.

Distorsion (THD)

Toutes les installations électroniques modifient quelque peu le son par addition, retrait ou transformation. La partie du son qui est transformé est exprimée en pourcentage du son d'origine.

Plus on s'approche des cotes maxi d'un amplificateur ou d'un haut-parleur, plus la distorsion est généralement élevée. Un amplificateur de 6 Watts au maximum peut peut-être avoir 10 % de distorsion alors que celui qui a 20 Watts au maximum, un pourcentage plus faible à 6 Watts.

C'est en particulier la raison pour laquelle les amplificateurs puissants garantissent un son de meilleure qualité — la distorsion est plus faible à la même puissance.

18/04/85

DNR

Un système de réduction de bruissement qui fonctionne également lors de réception radiophonique.

Dynamique

L'importance de la différence de la puissance du son, entre le signal le plus faible et le signal le plus puissant, à laquelle l'installation peut satisfaire. Cela est particulièrement important lors de musique classique où un crescendo massif peut faire suite à un passage de flûte.

Est exprimée en dB et doit être aussi élevée que possible.

Est exprimée en dB et doit être aussi élevée que possible.

ESD

Amortissement électronique de bruits gênants. Élimine par exemple les bruits provenant d'un vélomoteur.

FM/AM

Différents systèmes permettant de contrôler l'onde porteuse dans une installation radiophonique. AM — modulation d'amplitude — est employé pour les ondes courtes, les ondes moyennes et les grandes ondes. FM — modulation de fréquence — pour les ondes ultracourtes. KW, MW et LW sont en conséquence parfois désignées par AM, UHF et FM.

FET Transistor à effet de champ

Type spécial de transistor qui procure une audition radiophonique plus pure.

Secteur de fréquence

Le secteur, du plus bas au plus élevé, qu'un appareil ou une installation est en mesure de procurer. L'oreille humaine est sensible au son d'un secteur de fréquence d'environ 30 — 15 000 Hz.

Préamplificateur

Le premier étage de l'amplificateur. Il s'y trouve des fonctions de contrôle (fader, contrôle de volume, contrôle du son etc.).

Hi-Cut

Filtre qui réduit les perturbations aux tonalités aiguës.

Séparation de canal

Capacité de l'appareil de maintenir différenciés le canal droit et le canal gauche. C'est la différence qui est relevée. S'exprime en dB. Le chiffre doit être aussi élevé que possible.

LO/DX

Un commutateur pour réception de stations radio éloignées ou faibles (DX) ou de stations locales puissantes (LO). On peut écouter des stations locales avec DX accouplé, mais les perturbations sont alors plus nombreuses.

Mémoire

Il faut entendre ici que le récepteur radio mémorise un certain nombre de fréquences radio que l'on a choisies soi-même. Au début, on avait une mémoire simple entièrement mécanique (il en existe toujours). On appuie sur un bouton et la radio passe à une fréquence déterminée... Plus ou moins...

Les mémoires les plus ordinaires d'aujourd'hui ont la même fonction mais opèrent par voie électronique. On peut préprogrammer jusqu'à 20, 30 fréquences différentes. Le maintien aux fréquences est beaucoup plus précis.

Dans les constructions les plus avancées, on programme toute une série de fréquences et l'appareil choisit ensuite lui-même l'émetteur qui est le plus puissant. Les fréquences peuvent être groupées en

différentes sections de sorte que le récepteur puisse à tout moment choisir le même programme — mais provenant de différents émetteurs.

Scanning (SCAN)

Même fonction que search.

Search

Recherche automatiquement les stations émettrices dans l'endroit où l'on se trouve. S'arrête pendant 5 secondes à chaque émetteur puissant afin d'offrir un choix de ce qui est offert dans le secteur où l'on se trouve.

Seek

Recherche automatiquement un émetteur puissant.

Signal/conditions de bruissement

Détermine à quel point le son proprement dit se présente par rapport au bruissement. Exprimé en dB. La cote doit être aussi élevée que possible.

Amplificateur final

Dernier étage de l'amplificateur.

Step

Réglage manuel des stations.

Stereo (ST)

Signale la réception stéréo

Éliminateur de perturbations (ESD)

Filtre qui élimine les perturbations électriques provenant, par exemple, du moteur d'essuie-glaces ou de l'extérieur, comme par exemple, les perturbations provenant d'autres véhicules ou de lignes électriques à haute tension.

Tuner

Partie du récepteur radiophonique.

Puissance de sortie

Cote signalant la puissance du signal électrique qu'un amplificateur alimente dans un haut-parleur. Est exprimée en Watts — mais il existe différentes sortes de Watts ... ce qu'on peut avoir avantage à noter lorsqu'on compare différentes fabrications.

DIN (Deutsche Industri Norm) fournit les chiffres les plus bas mais les plus corrects en Watts.

Lorsqu'on évalue les chiffres en Watts, il faut aussi connaître la distorsion que l'on obtient à un chiffre donné. En ce qui concerne les stéréos à domicile, elle ne doit pas dépasser 2 %. Dans les automobiles il s'agit souvent de 10 %.

Une autre variable qui agit sur la confiance que l'on peut avoir des chiffres en Watts est de savoir quelles sont les fréquences auxquelles ils se réfèrent. La différence en puissance dans un secteur de fréquence donné doit être au maximum de 3 dB.

Une présentation complète de puissance peut donc se présenter de la façon suivante : « 2 x 6 W DIN, distorsion maxi 10 %, 35 - 15 000 Hz ± 3 dB ». (Il faut également noter qu'un chiffre élevé en watts ne signifie pas nécessairement un volume plus élevé de son. Cela dépend aussi du coefficient d'efficacité des haut-parleurs).

Muting

Élimine le bruissement entre les stations FM.